

**Projet de construction du poste Anne-Hébert à 315-25 kV et de la ligne d'alimentation à 315 kV
à Saint-Augustin-de-Desmaures**

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 26 JANVIER 2009

Québec, le 12 janvier 2009 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) présidée par François Lafond, assisté du commissaire Amadou Diallo, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de construction du poste Anne-Hébert à 315-25 kV et de la ligne d'alimentation à 315 kV à Saint-Augustin-de-Desmaures par Hydro-Québec*. L'audience publique aura lieu à compter du **lundi 26 janvier 2009 à 19 h** et se tiendra au **Complexe municipal situé au 200, route de Fossambault, à Saint-Augustin-de-Desmaures**. La première séance se tiendra à la salle Jobin et les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission, à la salle Cantin du Complexe municipal.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la **deuxième partie de l'audience publique**, qui débutera le **mardi 24 février 2009 à la salle Cantin du Complexe municipal**, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 26 mai 2009 à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population à la **bibliothèque Alain-Grandbois située au 160, rue Jean-Juneau, à Saint-Augustin-de-Desmaures**. L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 1255, rue Saint-Denis, local A-M100, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse **www.bape.gouv.qc.ca**, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Dans le but de combler ses besoins en électricité pour la région de Québec, Hydro-Québec TransÉnergie prévoit construire un poste de transformation à 315-25 kV (poste Anne-Hébert) à Saint-Augustin-de-Desmaures et une ligne d'alimentation biterne à 315 kV d'une longueur de 13,2 kilomètres, pour le raccorder à la ligne Jacques-Cartier-Laurentides existante. Le poste serait construit à l'intérieur du parc industriel François-Leclerc, entre la route de Fossambault et la rue des Grands-Lacs. Près de 72 % du parcours de la ligne traverserait des espaces forestiers, 25 % des terres en culture ou des pâturages et le reste correspondrait au passage au-dessus de l'autoroute Félix-Leclerc et du parc industriel François-Leclerc. Environ 43 pylônes supporteraient la ligne. À la fin des travaux, le chemin d'accès au poste donnerait sur une nouvelle rue publique qui relierait la route de Fossambault et la rue des Grands-Lacs.

Le coût global du projet est estimé à 73,7 millions de dollars, soit 41,5 millions pour le poste Anne-Hébert et 32,2 millions pour la ligne d'alimentation. La mise en service de la ligne et du poste projetés est prévue pour l'automne 2010.

On peut obtenir plus d'information en communiquant avec M^{me} Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Danielle Hawey, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Il est également possible de joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : hydro-quebec-st-augustin@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'enquête et d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le *Projet de construction du poste Anne-Hébert à 315-25 kV et de la ligne d'alimentation à 315 kV à Saint-Augustin-de-Desmaures par Hydro-Québec.*

Source : Danielle Hawey
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 533
hydro-quebec-st-augustin@bape.gouv.qc.ca